IEDOM
INSTITUT D' ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

# La Lettre de l'Institut d'émission

N° 203 – Mars 2009

AGENCE DE LA GUYANE

## Crise sociale aux Antilles

*Des grèves générales contre la vie chère ont débuté à la Guadeloupe le 20 janvier 2009 puis le 5 février 2009 à la Martinique à l'initiative du LKP (*Liyannaj Kont Pwofitasyon*, mouvement contre l'exploitation outrancière) et du Collectif du 5 février qui regroupent l'ensemble des syndicats de salariés et des associations. Les revendications présentées portent notamment sur le relèvement immédiat de 200 euros nets des bas salaires et sur la baisse des prix des produits et services de base, y compris les tarifs bancaires. La contestation touche le système de fixation d es prix et la concentration de l'activité import/export/distribution. Les souhaits sont d'augmenter le pouvoir d'achat et de soutenir la consommation des produits guadeloupéens et martiniquais.*

*Le 19 février 2009, le Président de la République Nicolas Sarkozy s'est adressé aux ultramarins en proposant plusieurs mesures visant à répondre aux différentes revendications, notamment :*

- *plusieurs aménagements de la Loi pour le Développement Economique de l'Outre-Mer (LODEOM, Cf. §2.3) ;*
- *des mesures d'amélioration des conditions de la concurrence ;*
- *des mesures visant à une meilleure répartition des richesses au sein de l'entreprise et à l'augmentation des revenus des ménages ;*
- *le doublement d'ici trois ans du nombre de jeunes ultramarins formés dans le cadre du SMA (service militaire adapté) ;*
- *la mise en œuvre d'une mission d'inspection examinant les mécanismes de fixation des prix des carburants outre-mer ;*
- *un plan de relance de 50 millions d'euros pour le développement des secteurs prioritaires (énergies renouvelables, agro-nutrition et nouvelles technologies).*

*Le Président a également annoncé la tenue au mois d'avril d'Etats généraux dans chacun des départements d'outre-mer.*

*Selon le communiqué de la Présidence de la République du 19 février, l'effort supplémentaire de l'Etat au profit des quatre DOM devrait s'élever à 580 millions d'euros dont 280 millions d'euros au titre du RSA.*

*Un protocole d'accord a été signé à la Guadeloupe le 4 mars 2009, prévoyant dans le cadre de l'accord Jacques Bino, le financement d'une hausse salariale de 200 euros pour les employés des entreprises signataires. Ce financement a été réparti entre l'employeur, l'Etat et les collectivités. Ainsi, la part employeur s'élève à hauteur de 50 euros pour les entreprises de moins de 100 salariés et de 100 euros pour les entreprises de plus de 100 salariés. L'Etat finance pour sa part 100 euros sur trois ans. Enfin, les collectivités locales se sont engagées à verser 50 euros (pour les entreprises de moins de 100 salariés) sur une durée de 12 mois.*

*A la Martinique, deux accords cadre ont été signés. Le premier, en date du 3 mars 2009, prévoit une augmentation de 200 euros nets mensuels pour les salaires du secteur privé jusqu'à 1,4 smic. Le second, en date du 6 mars 2009, prévoit une réduction des prix de 20% sur 400 produits de première nécessité. Ces deux textes ont fait l'objet d'une poursuite des négociations en commission technique en vue d'affiner les orientations générales fixées. La signature d'un protocole de suspension de conflit, reprenant les principaux points d'accord est intervenue le 14 mars 2009.*

*L'ampleur des conséquences de ces mouvements sociaux sur l'activité économique des 2 départements est difficile à évaluer à ce stade. Toutefois, il est à craindre compte tenu de la durée de leur arrêt d'importantes difficultés pour les entreprises notamment dans le secteur du tourisme. La crise sociale est en effet survenue en pleine saison touristique, entraînant au moins 10 000 annulations de séjours.*

# INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

## Projet de loi pour le développement économique de l'outre-mer (LODEOM)

La commission des finances du Sénat a apporté, après examen du rapport de MM. Eric Doligé et Marc Massion, plusieurs modifications au projet LODEOM. Elle a souhaité sur proposition de son président (Jean Arthuis) que soit pris en compte le contexte actuel de crise dans les DOM, notamment aux Antilles. Elle a inséré, un nouveau chapitre consacré au soutien du pouvoir d'achat et la fixation par décret du prix de 100 produits de première nécessité en outre-mer. Elle a étendu le montant de l'aide à la rénovation hôtelière qui passe à 7 500 euros par chambre à rénover, dans la limite de 100 chambres. Elle a reporté l'entrée en vigueur de la réforme instaurant une dégressivité des exonérations de charges sociales en outre-mer jusqu'à la promulgation de la LODEOM.

La commission a également adopté plusieurs mesures visant en encadrer la défiscalisation des investissements en outre-mer : prise en compte du dispositif de défiscalisation du logement social dans les plafonnements des niches fiscales, généralisation de la procédure de notification à Bercy des opérations de défiscalisation et information des collectivités locales des opérations de défiscalisation, préalablement à leur réalisation.

Le rapport est consultable sur : http://www.senat.fr/rap/l08-232-1/l08-232-1.html

## Formation des prix des produits alimentaires outre-mer

M. Yves Jego, secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer, en liaison avec M. Luc Chatel, secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation, souhaitent que toute la transparence soit faite sur la formation des prix des produits alimentaires.

M. Jego a évoqué avec le Directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le suivi du niveau et des conditions de formation des prix en outre-mer avec la généralisation des démarches chariot-type, déjà présentes à La Réunion, à la Guadeloupe et à la Martinique. M. Jego a annoncé que l'Autorité de la concurrence sera saisie, avant l'été, afin de rendre un avis sur les carburants et les mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation outre-mer.

## Publications au Journal Officiel

Le décret n° 2009-182 du 18 février 2009 portant création du conseil interministériel de l'outre-mer a été publié au Journal Officiel du 19 février 2009.

## Législation douanière à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon

Le projet de loi n° 229 ratifiant l'ordonnance n° 2008-860 du 28 août 2008 relative à l'adaptation de la législation douanière applicable à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon présenté au Sénat par Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités locales a été renvoyé à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

### L'économie de la Guyane a trébuché au quatrième trimestre par rapport à sa trajectoire de croissance entamée à mi-2006 ….

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture menée auprès d'un échantillon de 122 entreprises représentant tous les secteurs, l'activité économique s'est dégradée au quatrième trimestre, les 11 jours de blocages routiers fin novembre y ont largement contribué. Cette dégradation est notamment sensible dans les secteurs du commerce et du tourisme dont l'activité a enregistré une forte contraction. L'activité des secteurs de l'industrie, du BTP et des services, est restée stable, alors qu'une amélioration était normalement attendue, en fin d'année. L'activité du secteur primaire et agro-alimentaire s'est moins dégradée que les 3 premiers trimestres de l'année.

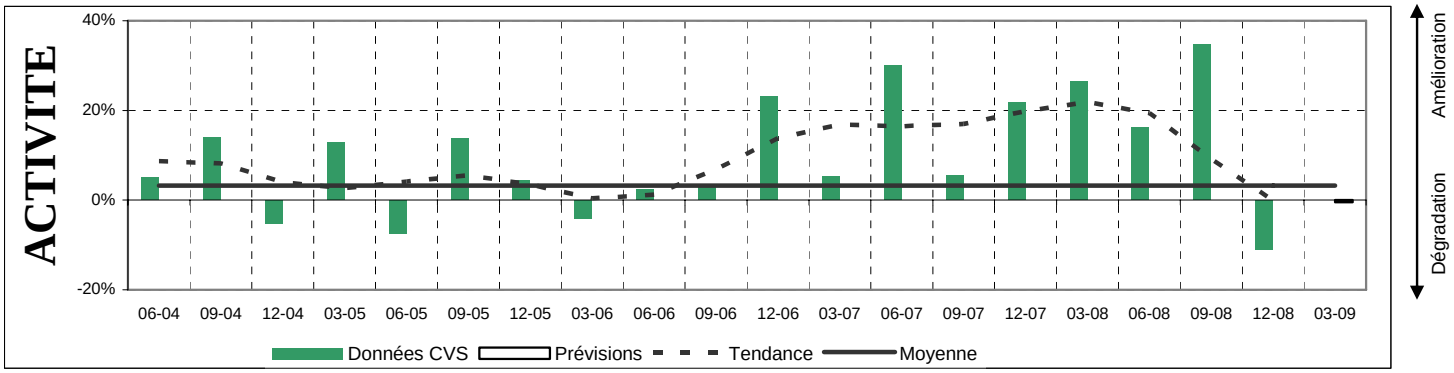


Le bulletin trimestriel de conjoncture peut vous être adressé gratuitement au format pdf par simple demande à l'adresse suivante : etudes@iedom-guyane.fr. Il est téléchargeable sur le site de l'IEDOM : www.iedom.fr.

### Une nouvelle étude CEROM : « Guyane-Suriname : une meilleure connaissance mutuelle pour une coopération renforcée »,

La Guyane et le Suriname sont deux territoires dont les acteurs économiques se connaissent assez peu. Ils sont pourtant confrontés à des problématiques en grande partie similaires d'autant plus que les populations vivant de part et d'autre du fleuve ont souvent des vécus partagés. C'est pourquoi **l'AFD, l'IEDOM et l'INSEE,** dans le cadre du partenariat mis en œuvre pour l'élaboration des Comptes Economiques Rapides pour l'Outre Mer (CEROM), ont estimé utile de réaliser une **étude comparative des systèmes économiques de ces deux territoires**.

Ce rapport a ainsi pour ambition d'être un **outil de travail**, visant à susciter l'intérêt réciproque, à acquérir une connaissance économique plus précise à même de favoriser **le renforcement d'une coopération organisée**, dans le prolongement des relations de voisinage déjà inscrites dans l'histoire. L'étude a été présentée en conférence de presse le 27 février. Elle sera téléchargeable sur le site de l'IEDOM : www.iedom.fr.

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Préfecture

Le nouveau préfet de la Guyane, Monsieur Daniel Ferey a pris ses fonctions le 19 février. Plusieurs chantiers prioritaires l'attendent comme le contrôle de l'immigration clandestine et de l'orpaillage, l'emploi et la formation, l'environnement, avec la mise en place du nouveau schéma minier et les problématiques de « la lutte contre la vie chère ».

### Spatial

Le 12 février, Ariane 5 a mis sur orbite, deux satellites de communication : Hot Bird-10 de Eutelsat, et NSS-9 de l'opérateur New Skies, ainsi que deux microsatellites de la Délégation Générale à l'Armement. Il s'agit du 187$^{ème}$ lancement d'une Ariane et du 29$^{ème}$ succès consécutif pour Ariane 5. Le prochain lancement, prévu à mi-avril, concerne les deux satellites Planck et Herschel qui étudieront la formation de l'univers. Arianespace a d'autre part annoncé avoir été choisi par l'opérateur russe Gazprom pour la mise sur orbite de deux satellites de télécommunication.

### Environnement : Tortues

Le WWF qui coordonne depuis 2005 le projet CARET (« Co-ordinated Approach to Restore our Endangered Turtles ») a annoncé la mise en place du projet CARET 2 établit sur 4 ans : de janvier 2009 à janvier 2012. Adopté au titre du Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Amazonie (fonds européens), ce projet est doté d'un budget de 2,8 millions d'€ sur 4 ans et est lancé en collaboration avec l'association de protection des tortues Kwata, le Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG), la DIREN et le CNRS. Ce projet prévoit notamment la mise en valeur des sites de pontes afin d'en faire un atout touristique pour la région et de mieux protéger la reproduction des tortues.

### Pêche

La pêche artisanale guyanaise est confrontée à des difficultés de recrutement, 16 armateurs sont à la recherche de plus de 60 marins pour poursuivre leur activité. Le secteur est pénalisé par des conditions de travail estimées plus difficiles que dans la pêche industrielle.

## Déforestation

Selon l'ONF, en 2007 et 2008, plus de 900 hectares de forêt ont été détruits dans le Parc amazonien, principalement par L'orpaillage clandestin. La déforestation totale atteint 3 273 ha sur les 3 millions du Parc. La principale inquiétude concerne l'évolution exponentielle des destructions.

## Tourisme

Le premier musée de la tradition amérindienne vient d'ouvrir ses portes après huit ans de travaux et de mise en œuvre. Construit grâce aux aides du CNES et de la mairie de Kourou, mais aussi grâce aux dons d'entreprises et de particuliers, ce musée comprend trois carbets représentant les différentes architectures des communautés amérindiennes. Un emploi a déjà été créé pour l'accueil et l'animation du musée. A terme l'objectif est de former de jeunes amérindiens pour en faire des animateurs.

La société SNC ACTIV qui s'occupe de l'exploitation de la ligne entre Kourou et l'Ile Royale, prévoit d'affréter un grand catamaran. Mesurant 20,6 mètres et pesant plus de 30 tonnes, il pourra transporter quotidiennement 98 passagers supplémentaires.

## Electricité

Voltalia a annoncé avoir obtenu le permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance installée de 6 MW. Cette installation délivrera environ 8 millions de KWh par an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 6 000 habitants. Sa mise en service devrait intervenir avant fin 2009. Voltalia possèdera 12,4 MW de puissance installée en Guyane, uniquement avec des énergies renouvelables.

## Télécommunications

La tarification en Guyane demeure plus élevée que celle appliquée en métropole. Ainsi pour une offre « double play » (internet et téléphone), il faut débourser plus de 60€ contre moins de 30€ en métropole. La couverture de 3ème génération reste en retard par rapport à la métropole. La société Outremer Telecom a néanmoins annoncé le mise en place d'un accord commercial avec la société ZTE (équipementier téléphonique chinois) dans le but de couvrir plus de 70% de la population en 2013. Les prix compris entre 10,5 et 27,2 centimes entre 2007 et 2008 devraient baisser mais rester supérieurs à ceux qu'entend imposer l'Arcep aux opérateurs de métropole (entre 4,5 et 8 centimes).

## Santé

L'épidémie de Dengue n'a pas encore atteint son point culminant et les services de santé restent en état d'alerte. Malgré une baisse du nombre de cas cliniquement évocateurs à Kourou (140 cas la troisième semaine de février contre 200 la dernière semaine de janvier) et à St Laurent (150 contre plus de 300), le nombre de cas a presque doublé sur l'Ile de Cayenne (335 contre 561). De plus, des foyers ont été recensés au Brésil ainsi qu'au Suriname.

## LES INDICATEURS DE REFERENCE

| | | Données brutes | Δ % mois précédent | Glissement annuel |
|---|---|---|---|---|
| **Prix** *(Source : INSEE)* | Prix à la consommation (hors tabac) - décembre 2008<br>(Indice base 100 : année 1998) | 119,6 | - 0,7 % | + 3,3 % |
| **Emploi** *(Sources : DDTEFP et ASSEDIC)* | Demandeurs d'emploi (DEFM1) - à fin décembre 2008<br>Indicateur de chômage - à fin décembre 2008<br>Nb de bénéf. d'alloc chômage (y.c. suspens) – décembre 2008 | 11 810<br>18,9 %<br>5 186 | - 0,2 %<br>+ 0,0 point<br>+ 2,9 % | + 9,3 %<br>+ 1,6 point<br>+ 10,2 % |
| **RMI** *(Source : CAF)* | Nombre de bénéficiaires - à fin septembre 2008<br>Cumul 2008 des prestations nettes versées | 10 107<br>64 M€ | - 9,8 % | - 14,5 %<br>- 3,3 % |
| **Commerce extérieur** *(Source : Douane)* | Exportations – décembre 2008<br>Cumul depuis janvier - à fin décembre 2008<br>Importations - décembre 2008Cumul depuis janvier - à fin décembre 2008<br>Taux de couverture en cumul à fin décembre 2008 | 8,1 M€<br>99,9 M€<br>181,3 M€<br>1 051,4 M€<br>9,5 % | + 193 %<br>+ 151,3 % | - 11,6 %<br>- 14,7 %<br>+ 69 %<br>+ 17,3 %<br>-3,6 points |

## LES SECTEURS D'ACTIVITE

| | | |
|---|---|---|
| **Espace** *(Source : Arianespace)* | Tirs effectués – à fin février 2009<br>Rappel cumul 2008 | 1 tirs Ariane 5 (2 satellites)<br>6 tirs Ariane 5 pour 10 satellites |
| **Riz** *(Sources : DAF Guyane et Douane)* | Production de riz (2ème tranche 2008)<br>Cumul année 2008 (1ère et 2ème tranche)<br>Exportations de riz (cumul à fin décembre 2008)* | 5 983 tonnes (- 6,1 % ¤ sur un an)<br>9 704 tonnes (+ 11,9 % sur un an)<br>4 571 tonnes (- 25,8 % sur un an)<br>pour 2.5 M€ (+ 26,9 %) |
| **BTP** (*Source : Ciments Guyanais)* | Ventes de ciment – décembre 2008<br>Cumul de janvier à fin décembre 2008 | 8 752 tonnes (+ 34,9 % sur un an)<br>97 461 tonnes (+ 12,4 % sur un an) |
| **Pêche** *(Sources : IFREMER, DAM et Douane)* | Prises de crevettes (cumul à fin décembre 2008)<br>Exportations de crevettes (cumul à fin décembre 2008) | 1 530,6 tonnes (- 35,2 % sur un an)<br>1 203,3 tonnes (- 26,7 % sur un an) |
| **Or** *(Source : Douane)* | Exportations (cumul à fin décembre 2008) | 2,0 tonne (- 47,8 %) pour 36 M€ (- 28,8 %) |
| **Bois** *(Source : ONF)* | Grumes sorties de forêt (cumul à fin décembre 2008) | 71 302 $m^3$ (+ 27,4 % sur un an) |

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

| | taux | date d'effet |
|---|---|---|
| Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement | 1,50 % | 11/03/2009 |
| Taux de la facilité de prêt marginal | 2,50 % | 11/03/2009 |
| Taux de la facilité de dépôt | 0,50 % | 11/03/2009 |

## Taux d'intérêt légal

| | | | |
|---|---|---|---|
| ANNEE | 2009 | 3,79 % | JO du 11/02/09 |
| ANNEE | 2008 | 3,99 % | JO du 23/02/08 |

## Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/09)

| Livret A et bleu | LDD | LEP | PEL* | CEL* |
|---|---|---|---|---|
| 2,50 % | 2,50 % | 3,00 % | 2,50 % | 1,75 % |

** hors prime d'Etat*

## Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

| Novembre | Décembre | Janvier | février |
|---|---|---|---|
| 3,1616 % | 2,4511 % | 1,8404 % | 1,2583 % |

## TIBEUR (février 2009)

| 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| 1,6300 % | 1,9450 % | 2,0360 % | 2,1370 % |

## Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

| Novembre | Décembre | Janvier | Février |
|---|---|---|---|
| 4,02 % | 3,53 % | 3,64 % | 3,74 % |

## Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

| Novembre | Décembre | Janvier | février |
|---|---|---|---|
| 4,22 % | 3,73 % | 3,84 % | 3,94 % |

## Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2009)

| Crédits aux particuliers | Seuils de l'usure |
|---|---|
| **Prêts immobiliers** | |
| Prêts à taux fixe | 7,80 % |
| Prêts à taux variable | 7,80 % |
| Prêts relais | 7,72 % |
| **Autres prêts** | |
| Prêts d'un montant < ou = à 1524 € | 21,32 % |
| Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires | 21,11 % |
| Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 € | 9,92 % |

| Crédits aux entreprises | Seuils de l'usure |
|---|---|
| Découverts en compte (1) | 14,55 % |

*(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commisssions sur le plus fort découvert du mois*

## Taux des marchés monétaires et obligataires

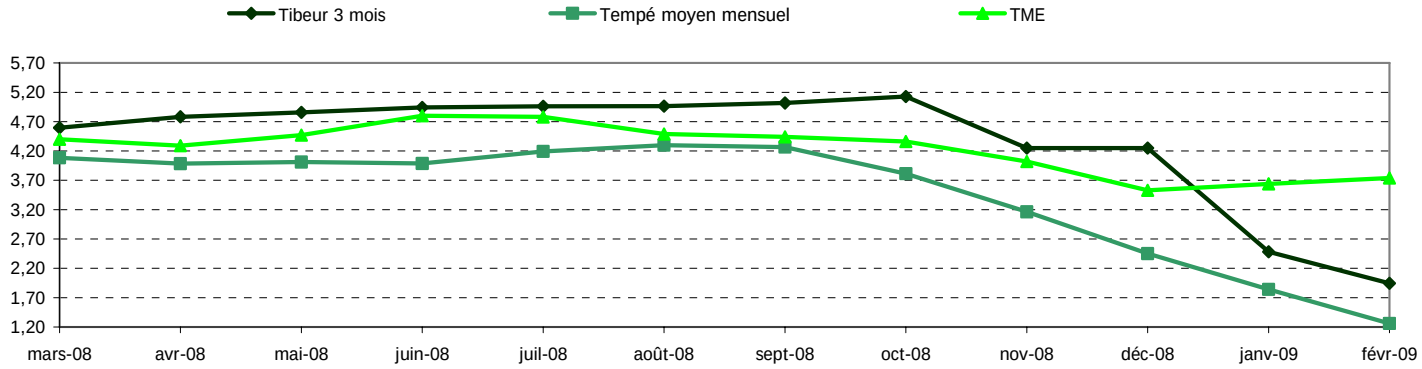


## Taux de change (dernier cours fin de mois)

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| EURO/USD (Etats-Unis) | 1,2644 | EURO/ZAR (Afrique du sud) | 12,8146 | EURO/SRD (Surinam) | 3,48647 |
| EURO/JPY (Japon) | 123,2300 | EURO/BWP (Botswana) | 10,10320 | EURO/ANG (Ant. Néerl.) | 2,77330 |
| EURO/CAD (Canada) | 1,5985 | EURO/SCR (Seychelles) | 21,3939 | EURO/DOP (Rép. Dom.) | 45,4025 |
| EURO/GBP (Grande-Bretagne) | 0,89310 | EURO/MUR (Maurice) | 43,2426 | EURO/BBD (La Barbade) | 2,5400 |
| EURO/SGD (Singapour) | 1,9559 | EURO/BRL (Brésil) | 3,0093 | EURO/TTD (Trinité et Tobago) | 7,90663 |
| EURO/HKD (Hong-Kong) | 9,8053 | EURO/VEF (Vénézuela) | 2,72732 | EURO/XPF (COM Pacifique) | 119,33170 |
| EURO/MGA (Madagascar) | 2460,57 | EURO/XCD (Dominique) | 3,4036 | EURO/FC (Comores) | 491,96775 |

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)

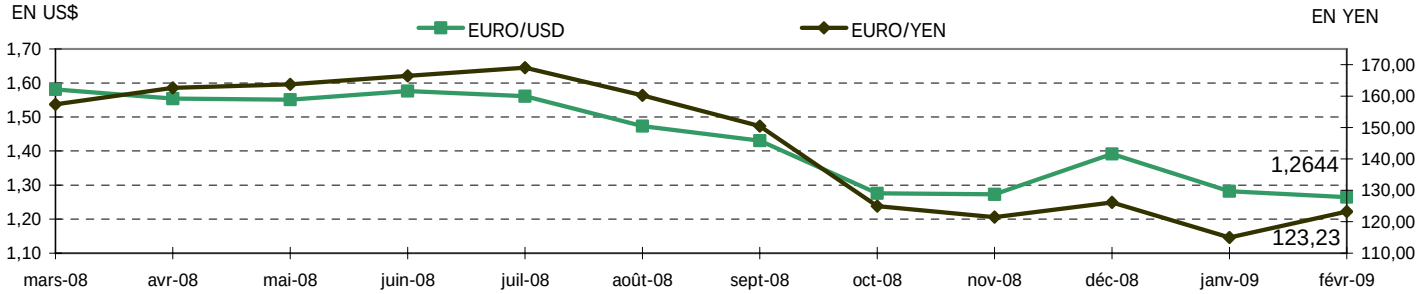


## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 EURO = | 40,3399 BEF | 6,55957 FRF | 40,3399 LUF | 200,482 PTE |
| | 1,95583 DEM | 0,787564 IEP | 2,20371 NLG | 5,94573 FIM |
| | 166,386 ESP | 1936,27 ITL | 13,7603 ATS | 340,750 GRD |
| | 239,640 SIT | 0,585274 CYP | 0429300 MTL | 30,1260 SKK |


**Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la publication : J-P DERANCOURT**
**Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 - 97306 Cayenne CEDEX**
**Achevé d'imprimer le 10 mars 2009 - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN 1240-3814**